

République du Sénégal

Ministère de l'Éducation Nationale

Université Cheikh Anta Diop de Dakar



Institut National Supérieur de L'éducation Populaire et du Sport
(INSEPS)

Monographie pour l'obtention du Certificat d'Aptitude aux Fonctions
d'Inspecteur de l'Éducation Populaire, de la Jeunesse et des Sports
(CAIEPJS)

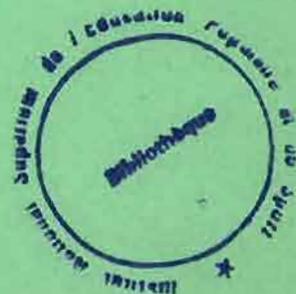
THEME

**POLITIQUE DE
DEVELOPPEMENT DU TENNIS
AU SENEGAL**

M002-17

Présenté et soutenu par :
Daouda FAYE

Année Académique : 2001-2002



REMERCIEMENTS

Il m'est malheureusement impossible de donner les noms de tous ceux qui ont aidé d'une manière ou d'une autre à la préparation de cette monographie.

Cependant, certaines personnes méritent une mention particulière :

Ce travail m'a permis d'apprécier les précieux conseils de très grands éducateurs que sont :

- Cheikh BERTHE (Olympique Club de DAKAR)
- Me. Amadou Moustapha NDIAYE (Notaire, Ancien Président de la FST)
- Madame Dior Fall SOW (Magistrat, ancienne présidente de la commission des jeunes)
- Madame Yamina THIAM (Docteur en Sociologie chargée de mission à la DEPAS)
- Abdel Kader SY (Professeur d'EPS DEPAS)
- Ousseynou KAMA (Secrétaire Général de la FST)
- Layti NDIAYE (premier vice président de la FST)
- Jean Jacques NTAB (ancien secrétaire de la FST)
- Issa MBOUP (Président de la FST)
- Mademoiselle Fatou FALL (Secrétaire de la FST)
- Nicolas AYEBOUA (Directeur Exécutif de la CAT)

DEDICACE

Je dédie ce travail à ma famille,
A mes amis d'enfance et à mes amis d'idées.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	P 1 - 3
CHAPITRE I	P 4 - 12
CHAPITRE II	P 13 - 16
CHAPITRE III	P 17 - 28
CHAPITRE IV	P 29 - 34
CHAPITRE V	P 35 - 40
CONCLUSION	P 41 - 42

PLAN

INTRODUCTION

CHAPITRE I : BREF APERCU DU TENNIS

- 1.1.1 – HISTORIQUE DU TENNIS
- 1.1.2 – LA CONFEDERATION AFRICAINE DE TENNIS
- 1.1.3 – HISTORIQUE ET IMPLANTATION DU TENNIS AU SENEGAL

CHAPITRE II : ORGANISATION DU TENNIS AU SENEGAL

- 2.1.1 – LA CADRE JURIDIQUE
- 2.1.2 – LA FEDERATION
- 2.1.3 – LE CLUB

CHAPITRE III : PRATIQUE DU TENNIS AU SENEGAL

- 3.1.1 – LE PRIZE MONEY
- 3.1.2 – LA COUPE DAVIS
- 3.1.3 – LE NATIONAL
- 3.1.4 – LA COUPE DIEYE
- 3.1.5 – LES INTER – CLUBS
- 3.1.6 – LA COUPE DU PRESIDENT DE LA FST
- 3.1.7 – LA FED COUPS
- 3.1.8 – LES TOURNOIS OMNIUM – AVENIRE – ESPERANCE – CRETERIUM
- 3.1.9 – LES TOURNOIS DU CERCLE DE LA BCEAO
- 3.1.10 – LE TOURNOI PEUGEOT ROLLAND GARROS
- 3.1.11 – LE TOURNOI VETERAN
- 3.1.12 – LE DUNHILL MASTER
- 3.1.13 – LE TOURNOI OPEN UEMOA
- 3.1.14 – LE CHAMPIONNAT D'AFRIQUE JUNIOR
- 3.1.15 – LA COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS

CHAPITRE IV : LA FORMATION

CHAPTIRE V : QUELQUES ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES

CONCLUSION

ABBREVIATIONS

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXE

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Le Tennis comme Sport pourrait valablement se trouver dans la définition de Donal Guay selon qui « le sport est une activité physique, compétitive et amusante pratiquée en vue d'un long jeu selon les règles écrites et un esprit fait d'équité, de désir de vaincre et de loyauté »

Même si la prise en main de cette discipline sportive par les Sénégalais eux-mêmes est très récente (1979), son introduction date de l'époque coloniale et les rares sénégalais qui la pratiquaient, se retrouvaient dans la catégorie des cadres civils et militaires.

Cette tendance reste toujours vivace, néanmoins un regard nouveau se fait jour dans les cercles dirigeants de la Fédération sénégalaise de Tennis pour l'ouvrir à d'autres secteurs et couches sociales comme les élèves, les étudiants, les enseignants et tous ceux qui manifestent un certain intérêt pour la pratique.

Les obstacles à une pratique plus large relèvent plus d'un blocage psychologique ou de préjugés que de la volonté d'une minorité de s'en approprier.

Parmi les autres obstacles, on pourrait relever le coût assez élevé du matériel de sport, le taux des cotisations exigé par les clubs ou encore les tarifs réclamés par les moniteurs et les organisateurs de tournois.

Ce sujet, nous l'avons traité avec beaucoup d'incertitudes, car jusqu'à maintenant, personne ne l'a abordé.

Alors que la plupart des acteurs sénégalais ayant écrit les plus belles pages de cette discipline sont encore en vie, mieux, continuent à évoluer sur les courts.

N'est-ce pas là, une opportunité à saisir ?

Leurs expériences leurs déboires, leurs luttes, leurs réalisations sont d'énormes repères en enseignement, des sources de motivation pour tous ceux qui, aujourd'hui, pourraient être amenés à réfléchir sur ce thème ou à contribuer à son rayonnement.

Voilà, certainement, la raison pour laquelle, nous n'avons pas hésité à en faire notre sujet de mémoire de fin de stage de formation d'inspecteur de l'éducation populaire, de la jeunesse et des sports.

Sans être dans l'impasse, notre tennis traverse une crise. Le Sénégal ne figure plus parmi les meilleurs en Afrique, sans parler du monde. On constate un recul notoire du tennis national sur le champ africain.

Aussi est-ce avec beaucoup de nostalgie que nous reviennent en mémoire les Thierno LY, Saïda BERTHE (Hoffman), Yaya Doumbia, El Hadji DIEDHIOU, Abdou BERTHE qui ont fait les beaux jours du Tennis National.

Pourquoi en-est-on arrivé là ? Nous qui étions à la portée de l'Europe pour faire partie du groupe Mondial de la Coupe DAVIS ?

Les résultats de nos équipes dans les toutes catégories ne sont plus ce qu'ils étaient lors de compétitions comme la Coupe DAVIS, la Coupe d'Afrique des Nations, le championnat d'Afrique junior de Tennis etc.

Cependant, de brillantes individualités ont surgi du lot. Il s'agit de Khady BERTHE, Marina FAKHRY, Marème Soda GUEYE, Loredana GUIGON, Salif KANTE, Ziad HACHEM, Kitim SAVANE .

Comment les encadrer et vulgariser cette discipline ?

Voilà autant de questions auxquelles, nous tenterons de répondre.

Cependant, nous nous gardons de toute prétention à vouloir trouver ici des remèdes infailibles qui guériront notre tennis de tous les maux.

Nous ne faisons qu'entamer la réflexion, d'autres nous emboîteront le pas et certainement enrichiront ce travail.

Dans cette optique, nous aborderons successivement les chapitres suivants

- I) Bref aperçu du Tennis
- II) Historique et Implantation du Tennis au Sénégal
- III) Pratique du Tennis au Sénégal
- IV) Formation
- V) Quelques enseignements et Perspectives

CHAPITRE I : **BREF APERCU DU TENNIS**

CHAPITRE I : BREF APERCU DU TENNIS

1.1 Historique du Tennis

Le plus ancien parent du Tennis tel que nous le pratiquons aujourd'hui remonte au onzième (11^{ème}) siècle en France. Il s'agit du jeu de Paume pratiqué dans la cour des monastères, ce jeu incluait les murs et le toit incliné dans les limites du court. A l'origine, la balle était frappée avec la paume de la main, mais l'inconvénient évident représenté par les doigts foulés et les mains endolories conduit au développement de battes et raquettes.

Le premier instrument à mériter le nom de raquettes fut utilisé au quinzième (15^{ème}) siècle, incitant le premier boom tennistique.

On pense que le terme « Tennis » est dérivé du mot « Tenez » annoncé par le serveur pour commencer un échange.

Le jeu se développe de façon spectaculaire en France et à Paris à un moment donné près de 200 courts dont 250 couverts. Le jeu connu aujourd'hui sous le nom de Real Tennis ou Tennis de court n'a pratiquement pas changé depuis l'introduction, il y a plusieurs siècles, des raquettes cordées.

La promotion du jeu à cette époque comportait néanmoins quelques inconvénients. Toutefois la base de participation qui comprenait à l'origine des membres de toutes les classes supérieures et la royauté, fut progressivement occupée par les classes supérieures et la royauté.

Ces dernières avaient tendance à mépriser la participation « des masses populaires.» Le deuxième inconvénient pour le joueur moyen voulant « juste faire une partie » consistait au fait que la plupart des courts se trouvaient dans

les lieux de résidence royaux ou palais, le roi et la reine en règle générale, n'encourageaient pas le peuple à venir les voir pour échanger quelques balles. La royauté continua cependant à pratiquer le jeu et quoique le public s'en soit désintéressé considérablement à partir du 17^{ème} siècle, le jeu continua à se répandre dans d'autres coins du monde.

En Angleterre du 19^{ème} siècle, on recherchait une activité de plein air pour toute la famille et c'est alors qu'est née la vogue pour l'invention de nouveaux jeux. Il y avait également une abondance de pelouses de croquet impeccables, et c'est de la combinaison de ces emplacements et de la structure existante pour les jeux de raquettes qu'est né le jeu moderne de LAWN TENNIS.

Il n'est pas vraiment possible de savoir qui fut « l'inventeur » du jeu mais on peut cependant avancer quelques noms qui se partagent le mérite de cette invention.

En **1859**, le Major Harry GEM et M. J.B Perera tracèrent un court sur une pelouse à Ebgbaston, en Angleterre.

En **1872**, ces deux messieurs créèrent le 1^{er} club de lawn tennis au monde à Leamington SPA.

Cependant, le nom qui le plus fréquemment associé à l'origine du lawn tennis est celui du major WALTER CLOPTON WINGFIELD, qui en 1874 obtint une patente (brevet) pour un court portable nouveau et amélioré pour la pratique de l'ancien jeu de tennis.

Il l'appela « STICKY » mot anglais signifiant collant. Ce nom ne fut pas retenu.

Les évènements du 1877 marquèrent un tournant dans l'histoire du tennis tel que nous le connaissons.

Lors d'une réunion de ce qui s'appelait désormais le All England Lawn Tennis and croquet club, il fut décidé d'organiser des championnats de Lawn Tennis et un comité spécial fut nommé pour élaborer des règles officielles.

Les dimensions actuelles du périmètres de court (23,77 m par 8,23 m pour le simple) furent standardisées, le filet descendit à 98 cm au centre et à 1,52 m sur les côtés (la hauteur actuelle fut décidée en 1882 et la ligne de service se trouva à 7,92 m du filet la distance actuelle de 6,40 m fut établie en 1880.)

Les premiers championnats de Lawn Tennis connus aujourd'hui sous le nom de Wimbledon attirèrent un plateau de 22 compétiteurs pour l'unique épreuve. - Celle de simples Messieurs- et furent remportés par Spence W. GORE battant en finale William C. Marshall 6-1-6-2-6-4.

En 1913, une conférence internationale s'est tenue à Paris avec la participation de douze (12) nations pour donner naissance à la Fédération Internationale de Lawn Tennis. En dehors de l'Espagne, absente mais qui avait donné son accord, on notait la présence des pays suivants :

- Australasia (Australie et Nouvelle Zélande)
- Autriche
- France
- Allemagne
- Danemark
- Iles britanniques
- Pays-Bas
- Russe

- Afrique du sud
- Suède

En 1923, lors de l'assemblée générale de la FILT, ses règles officielles ont été élaborées.

Le 1^{er} Janvier 1924, les U.S.A adhèrent à la Fédération Internationale de Lawn Tennis (FILT) lui donnant ainsi une dimension internationale.

En 1963, elle célèbre son cinquantième (50^{ème}) anniversaire. C'est l'occasion choisie pour créer la coupe de la Fédération, consacrant ainsi une compétition au sexe féminin.

En 1977, la FILT devait marquer un tournant très important de son évolution avec son changement de sigle. La FILT enlève le « Lawn » (L) pour devenir tout simplement la F.I.T (Fédération Internationale de Tennis.)

En 1988, au 75^{ème} anniversaire de la FIT son président Philippe CHATRIER et son secrétaire général DAVID GRAY ont conduit le tennis au rang de sport complet aux jeux olympiques de Séoul.

Les prérogatives dévolues à la FIT s'articulent autour des points suivants :

- Administration et régulation des activités de Tennis
- Organisation des compétitions Internationales
- Développement du Tennis à travers son programme mondial.
- Promotion du Tennis

Pour coordonner l'activité des fédérations Nationales et les tournois internationaux la FIT dispose de quatre vingt (80) travailleurs basés à Londres et à travers le monde.

La FIT compte 198 associations nationales affiliées et six (6) associations régionales dont la confédération africaine de Tennis

(CAT) qui a son siège à Dakar et un président sénégalais Mamadou DIAGNA NDIAYE.

1.2 La confédération africaine de Tennis (CAT)

Les confédérations sont les relais de la fédération Internationale de Tennis pour lui permettre de mieux se rapprocher des Fédérations Nationales.

Le budget des confédérations est soutenu entre autres par les Fédérations.

A ce titre, la CAT a pour mission de gérer, de promouvoir et de développer le Tennis sur le continent.

Dans ce cadre ,elle intervient en apportant à ses fédérations affiliées une assistance financière technique matérielle et humaine.

Toutefois, il est utile de savoir que la Fédération Internationale est l'émanation des Fédérations Nationales.

Ce sont ces dernières qui votent lors des assemblées générales.

Sur le continent, il existe de grands centres régionaux de Tennis.

On les retrouve en Afrique du sud, en Egypte et un autre sera construit dès l'année prochaine en Cote d'Ivoire.

La CAT a été créée le 1973 et compte aujourd'hui 49 fédérations nationales affiliées.

- La CAT organise des circuits, des satellites, des futures, des tournois des championnats de même que des stages de formation.

1.3. Historique et Implantation du Tennis au Sénégal.

Le Tennis a été introduit au Sénégal bien avant les années 1960. Il était pratiqué par les expatriés. Quelques associations et clubs avaient des courts de Tennis :

- Les expatriés de BEL AIR avaient le Marinas
- L'A.S.A.C (l'Association sénégalaise de l'Aviation Civile) appartenait aux Travailleurs de l'aviation civile.
- Une association de Français gérait l'UNION sur la petite corniche.
- Le personnel de l'USIMA (Union sénégalaise des industries Maritime) contrôlait l'ASMU.
- Les courts de la marine étaient réservés aux Marins français
- Les professeurs de l'Université jouaient à l'ASTU (Association Sportive de Tennis Universitaire).
- Le personnel de la Mairie de Dakar se retrouvait au TCD (Tennis club de Dakar).
- Les Français et Antillais de l'Ambassade de France se réservaient le Sporting.
- Les Etudiants de l'université de Dakar, évoluaient au DUC (Dakar Université Club).

C'est vers la fin des années 1950 que la Fédération « Sénégalaise » de Tennis nouvellement créée à tenté de récupérer les clubs et associations. A la fin des années 60 et au début des années 70, avec le grand succès du Tennis international on assiste à la construction des courts de Tennis à l'intérieur du Sénégal (Saint Louis, Thiès, Kaolack et dans certains hôtels).

A l'exception de quelques Libanais et de deux (2) ou trois (3) hauts fonctionnaires (Kéba MBAYE, René NDOYE) ou de militaires gradés, aucun Sénégalais ne pratiquait le Tennis.

Conformément aux règlements officiels seuls les clubs affiliés à la fédération peuvent désigner selon leur importance, les délégués à l'assemblée générale. Cette assemblée se réunissait lors d'un dîner pour élire le bureau de la fédération.

Jusqu'en 1975, aucun Sénégalais, à l'exception du délégué du DUC Cheikh BERTHE n'était autorisé à assister à cette instance.

C'est à partir de cette date que des sénégalais comme Ablaye DIEYE, Cheikh BERTHE, Tidiane FALL et Mamadou TOURE prirent la résolution de faire participer les nationaux dans les instances dirigeantes du tennis sénégalais .

Car, jusqu'en 1975 tous les présidents de la fédération étaient des expatriés.

Comme ce fut le cas pour beaucoup d'autres sports notamment le rugby, la pêche sportive et l'escrime. Le dernier président en date fut Gelinet.

Ils saisirent le ministère de la jeunesse et des sports pour le respect des règlements qui n'avaient jamais écarté la possibilité pour les nationaux d'intégrer le mouvement sportif.

Mais le ministère devait assortir son accord d'une condition. Les futurs dirigeants seraient issus des clubs.

C'est l'esprit de l'arrêté Ministériel n° 12519 MEPJS du 31 août 1966 relatif au Comité Directeur des Groupements Sportifs.

Or, en fait de club, il n'y avait que ceux des expatriés. C'est ainsi qu'ils proposèrent au ministère de les coopter.

Toutefois, il est à noter qu'en 1975, en sa qualité d'intendant de la cité universitaire de Dakar, Cheikh BERTHHE avait voix au chapitre de la fédération.

Mais il se montrera très clairement comme un militant d'une fédération sénégalaise ayant à sa tête des sénégalais.

Cette décision de coopter des sénégalais au sein de la fédération sénégalaise de tennis, ne plut pas aux expatriés.

Ils boudèrent et vidèrent la salle lors de l'assemblée générale de la fédération en 1975.

C'est ainsi qu'un nouveau bureau fédéral a été constitué. Ce qui ne fut pas trop facile et de tout repos.

Le Magistrat Ablaye DIEYE dirigera la FST jusqu'à sa mort en 1983. Il sera remplacé par le Docteur Tidjane Fall Serge plus connu sous le nom de Docteur Fall.

La maladie le terrassera deux(2) ans seulement après sa nomination. Il sera remplacé pendant quatre (4) ans à la tête de la fédération par un autre Magistrat Youssoupha N'diaye à qui succédera le Chirurgien Dentiste Mamadou BARRY. Présentement, ce dernier est revenu à la fédération, comme membre élu du comité directeur.

Mamadou Diagna N'DIAYE succédera à BARRY. Il passera le flambeau à Me. Amadou Moustapha N'DIAYE, qui sera remplacé par l'actuel président, Issa M'BOUP, Administrateur de société.

CHAPITRE II : ORGANISATION DU TENNIS AU SENEGAL

CHAPITRE II ORGANISATION DU TENNIS AU SENEGAL

2-1 Cadre juridique

La loi 84-59 du 23 mai 1984, portant charte du sport en son article 3 du chapitre VII portant sur les structures d'encadrement du sport stipule que : «entre les services administratifs compétents, la gestion, l'animation et l'organisation du sport sont confiées à des associations ou groupement d'associations et reposent sur :

- les comités aux sports
- les districts
- les ligues spécialisées
- le conseil régional du sport
- les fédérations sportives

2-2 La Fédération

En ce qui concerne, notre étude, elle s'articule essentiellement sur la Fédération, car il n'existe pas encore de ligue et de district de Tennis au Sénégal. Les seuls répondants de la Fédération sont les clubs (CF. décret n° 60 – 299 du 1 /09/1960 relatif aux activités des groupements sportifs).

C'est ainsi que tous les membres du comité directeur proviennent des clubs de Dakar ou sont des cooptés du Ministère des sports.

Cependant, il existe à Thiès, un club affilié l'Etics de Mboro, et à Saint Louis le club du Nord Racing Club qui avait un représentant dans les années passées au sein dudit comité directeur. Cette année, ce club vient de s'affilier.

Les statuts de la fédération définissent clairement ses objectifs Ils se résument comme suit :

- 1) Organiser, gérer, développer et contrôler la pratique du tennis sur l'étendue du territoire national.
- 2) Favoriser la création de toute association de tennis et soutenir ses activités.
- 3) Veillez à l'application des règles relatives à l'organisation de la pratique du tennis.
- 4) Combattre toute forme d'utilisation du tennis à des fins contraires à la mission poursuivie par la fédération.
- 5) Promouvoir toute forme de collaboration internationale dans le domaine du tennis, notamment avec les fédérations des autres pays et les instances régionales et internationales du tennis.

Afin de réussir ces objectifs, le bureau a mis en place des commissions Techniques spécialisées. Il s'agit :

- Commission des jeunes
- Commission « communication et ressources »
- Commission classement et arbitrage
- Commission Equipement et infrastructures
- Commission décentralisation et relation avec les clubs.

2.3. Les Clubs

La fédération s'appuie directement en l'absence de ligues et de districts sur les clubs affiliés. Il sont au nombre de onze (11). IL s'agit de :

- ETICS Mboro Thiès (Entente THIES/ICS).
- ASAC (Association Sportive de l'Aviation Civile) 3 courts
- DUC (Dakar Université Club) 3 courts.
- ASTU (Association Sportive de Tennis de l'Université) 4 courts.
- TCD (Tennis Club de Dakar) 6 courts

- Keur Jaraaf 3 courts.
- Olympique Club 09 courts
- ASMU (Association Sportive de l'USIMA) 04 courts
- Sporting : 12 courts
- Union : 03 courts

Cependant d'autres Clubs existent mais ils ne sont pas affiliés à la fédération. Il s'agit du CAT de Thiès, le club du Nord de Saint-Louis, le Racing Club cercle hippique, le clos Normand de Dakar, USTD, le club des Libanais sur la corniche etc.

Aujourd'hui, il est regrettable de constater que les courts qui sont situés dans les quartiers populaires (Médina, Fass, Grand Dakar, ou à proximité se trouvent dans des états très déplorables et totalement dépourvus de moyens.

A ce titre, le DUC, le TCD et Keur Jaraaf méritent d'être rénovés. Car si ces courts se détériorent d'avantage, il y aura peu de chance de voir la masse s'intéresser au Tennis pour le pratiquer.

Cependant des courts fonctionnels existent dans des lycées, au Stade Léopold Sédar SENGHOR. il faut les ouvrir au public.

Ce pendant, il faudrait se réjouir des initiatives prises par le Sporting et l'Olympique Club pour faciliter leur accès aux élèves des écoles, d'accueillir les entraînements des écoles fédérales et de faire fonctionner des écoles de Tennis les Mercredis après-midi. Si l'on sait que le Tennis coûte très cher cf. : fiche ci-dessous.

Pour un jeune joueur, il faut prévoir :

- Raquette : **80.000 FCFA**

- Chaussures :	40.000 FCFA
- Une boîte de balle pour un match	7.000 FCFA
- Une culotte + une chaussure Polo	35.000 FCFA
- Une sacoche Termo bag	45.000 FCFA
- Nourriture mensuelle et divers	150.000 FCFA

Cependant à travers la commission « **Décentralisation et relation avec les clubs** » la FST cherche à augmenter le nombre de ses pratiquants, à organiser certains tournois dans des régions autres que Dakar, à soutenir en offrant du matériel à certains jeunes démunis et en proposant l'inscription gratuite aux tournois aux meilleurs jeunes.

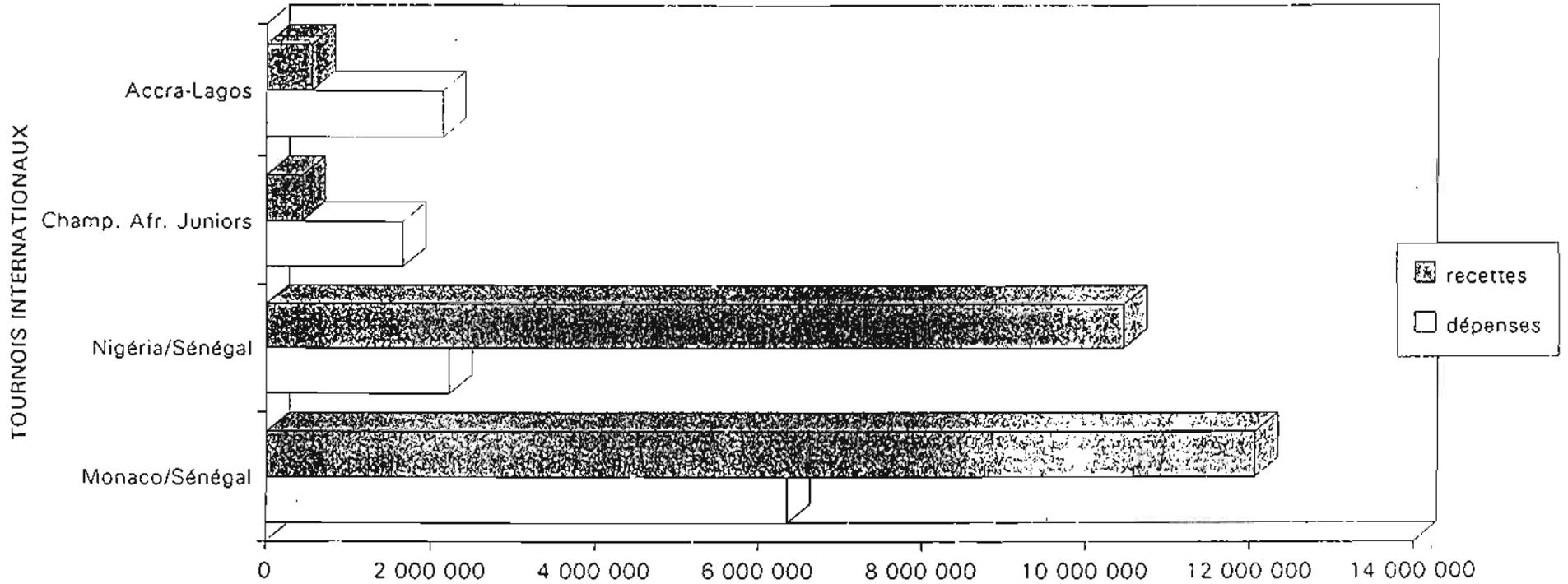
Il est tout aussi heureux de voir que la Fédération s'est récemment engagée à prendre en charge les indemnités des moniteurs, du préparateur physique, des entraîneurs et du Directeur Technique national qui seront à la disposition des équipes fédérales de Tennis.

Ces Techniciens auront en charge :

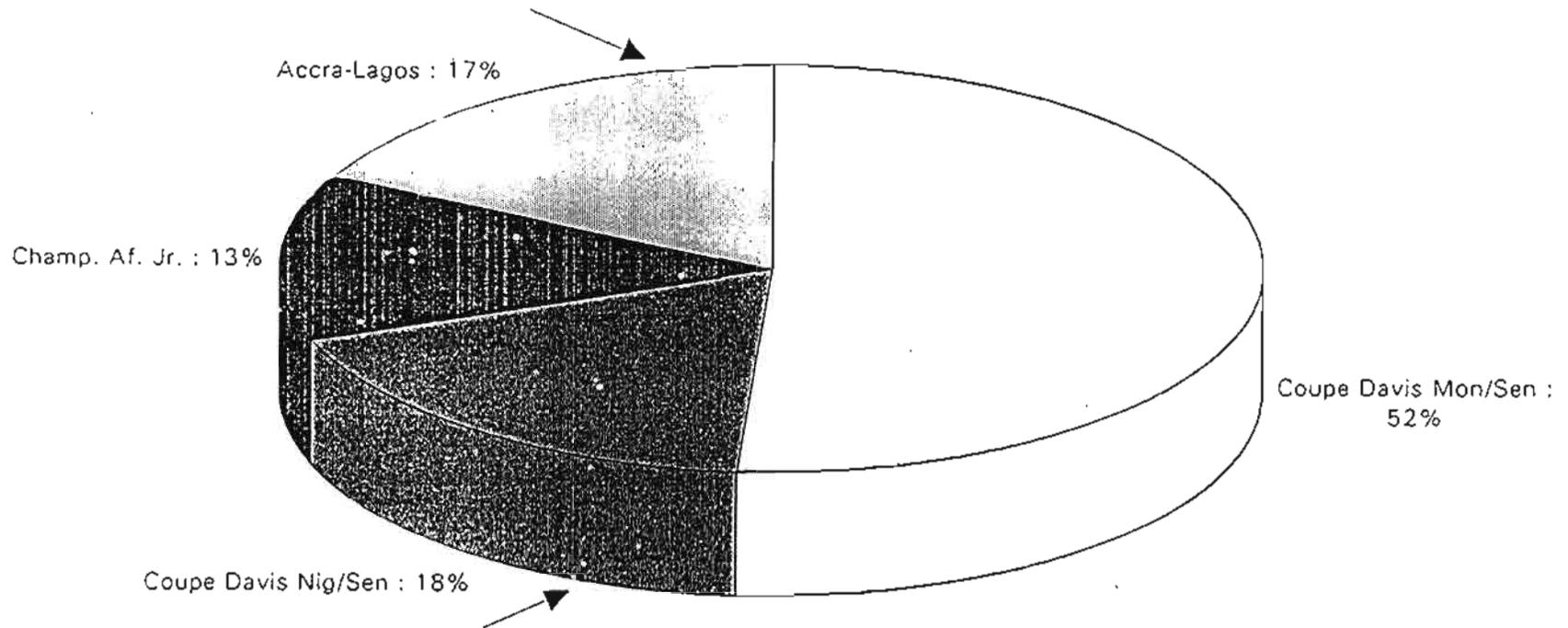
L'entraînement de l'élite

La vulgarisation et la promotion du Tennis.

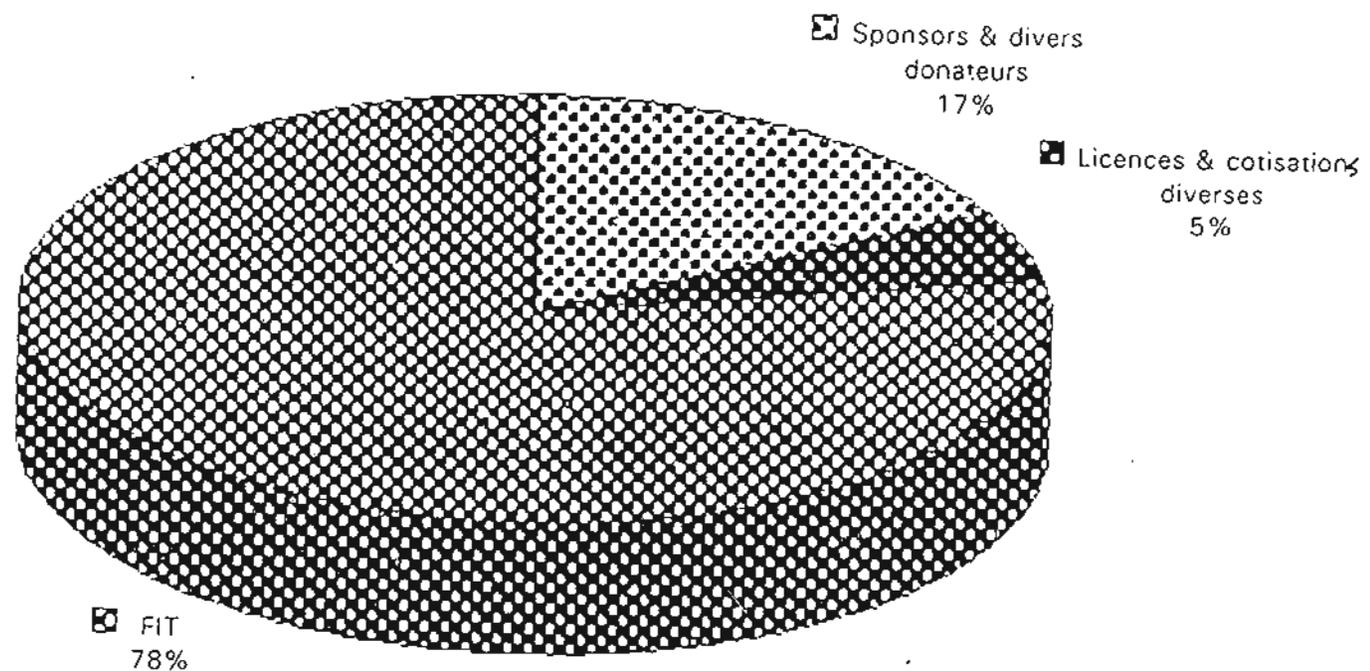
TAUX DE COUVERTURE PAR TOURNOI



Tournois internationaux : Répartition des dépenses



FST-94 : Origine des ressources



CHAPITRE III : PRATIQUE DU TENNIS AU SENEGAL

CHAPITRE III Pratique Sportive

Les différentes manifestations auxquelles participe le Sénégal

3.1 Le Prize.money

Le circuit prize money de l'Afrique de l'ouest organisé par les fédérations nationales concernées et la confédération africaine de tennis regroupe : le Sénégal, le Mali, le Burkina Faso. Pour sa deuxième édition (2002) le Mali a annulé au dernier moment son étape. Il fut remplacé par la cote d'ivoire.

Si la première édition organisée en Mai 2001 au Sénégal, a vu la participation de neuf pays africains, la seconde bien que moins riche en pays participants a eu l'avantage d'inscrire un tableau féminin contrairement a la précédente.

La jeune joueuse du Sénégal Marina Fakhry a été la révélation de ce tournoi. L'objectif du tournoi consiste à favoriser l'intégration africaine par le biais des jeunes. Les Sénégalais ont eu l'occasion de se frotter avec des joueurs venus d'horizons différents et surtout qui évoluent dans les championnats européens voire américain. L'Ivoirien NGORAN a remporté pour les deux années successives le trophée mis en jeu. Ce tournoi permet aussi aux participants de gagner un peu d'argent au fur et à mesure qu'ils avancent dans la compétition. La société SENTEL (téléphone mobile) a été le principal sponsor de cette manifestation. Cependant, des sociétés comme KIRENE (eau minérale), la radio privée SUD FM ont aussi appuyé ce tournoi.. Cependant, ce tournoi gagnerait à augmenter le nombre de pays et de joueurs participants et à relever le montant des primes (4.000 dollars us) mis en compétition.

Les deux premières éditions ont été organisées au SPORTING CLUB. Nous pensons qu'il est bon de donner la possibilité aux autres clubs qui manifestent le désir de l'accueillir, mais si seulement, ils en ont la possibilité et les moyens de bien l'organiser.

Quant au comité d'organisation, il doit dès à présent, préparer la troisième édition.

Dans ce cadre la fédération sénégalaise se doit en plus de penser à l'organisation de manifestations comme les satellites et les futures qui drainent les jeunes de tous les continents et dont les primes sont plus substantielles.

3.1.2 LA COUPE DAVIS

La compétition de la coupe DAVIS est l'événement le plus important et le plus prestigieux du sport International. Si l'on exclut les jeux olympiques c'est la plus ancienne des compétitions Internationales de tennis.

Elle est l'équivalente de la Coupe du Monde de Football. Elle regroupe toutes les nations affiliées à la Fédération Internationale. Les pays sont engagés dans différents groupes en fonction de leur niveau de jeu ou classement. On a ainsi le groupe mondial qui regroupe les meilleures nations de Tennis, donc l'élite mondiale.

Ensuite viennent par ordre d'importance les groupes I, II, III et IV. Le Sénégal qui évoluait, il y a quelques années dans le groupe II, est aujourd'hui tombé au groupe IV, où il n'arrive même pas à s'imposer. Ceci est dû essentiellement à un manque de relève, constitué de jeunes joueurs ayant de réelles potentialités de jeu et aussi à l'inexistence d'une politique véritable de développement du Tennis au Sénégal. C'est pourquoi, l'entraîneur et directeur technique national, Lamine DIEDHIOU se voit dès fois obligé de rentrer dans la compétition en se faisant joueur – capitaine.

Les pays sont représentés par une équipe composée d'un capitaine et de joueurs recrutés parmi les meilleurs qu'ils soient des locaux ou des expatriés. C'est pourquoi, la participation de la délégation sénégalaise revient très cher. S'il faut

les regrouper tous avant leur départ de Dakar (coût minimal de participation 15.000.000 FCFA). Aussi serait-il plus judicieux que la participation du Sénégal à cette compétition soit totalement prise en charge par des sponsors ou le ministère des sports avec la possibilité d'utiliser l'avion de commandement présidentiel.

Le coût élevé pour la participation à ce tournoi a amené certains pays dont le Sénégal à penser sérieusement au gel de leur participation en 2002

3.1.3 : LE NATIONAL

Cette épreuve est exclusivement réservée aux joueurs et joueuses locaux. L'objectif est d'évaluer le niveau du Tennis local sans la participation des joueurs étrangers. En effet, dans différents tournois organisés par la fédération, il y a une forte participation de non sénégalais.

3.1.4 LA COUPE DIEYE

Il s'agit du tournoi réservé à la catégorie jeunes en hommage au premier président sénégalais de la Fédération. Il marque le démarrage de la saison sportive dans cette catégorie.

3.1.5 : LES INTER-CLUBS

Il s'agit du seul tournoi par équipe du calendrier des compétitions. Chaque club va donc présenter une équipe dans différentes divisions qui sont au nombre de cinq (5) – 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e division masculine et une 5^e division féminine

-A l'issue de ces compétitions, on désignera les meilleurs clubs et les meilleures équipes.

3.1.6 : LA COUPE DU PRESIDENT DE LA FST

Ce tournoi est dédié traditionnellement au président en exercice de la fédération sénégalaise de tennis. Il en est le parrain exclusif.

317 : LA FED-CUP

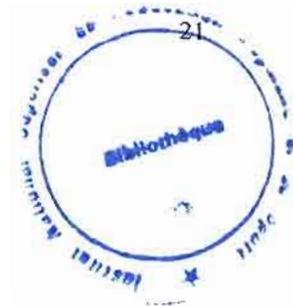
La FED-CAP qui est une compétition féminine Internationale par équipe de l'ITF fut créée il y n'a pas si longtemps en 1963. C'est la victoire des femmes, après des années d'actions menées par les joueurs et les administrateurs pour convaincre d'organiser une compétition féminine semblable à celle de la coupe DAVIS.

C'est la version féminine de la coupe de DAVIS. Sur ce plan, le SENEGAL a des difficultés pour présenter une équipe complète et compétente. En plus, cette compétition coûte au bas mot 10.000.000 FCFA. C'est pourquoi, la fédération préfère ne pas s'y inscrire ou désister au dernier moment.

Pour cette compétition, la fédération doit pouvoir trouver un sponsor ou la faire financer par le ministère des sports. Ceci ne doit pas exclure l'impérative nécessité de préparer des joueuses qui soient à la hauteur.

3.1.8 LES TOURNOIS OMNIUM – AVENIR – ESPERANCE – CRITERIUM

Il s'agit du tournoi Open marquant le démarrage de la saison de tennis. Il survient après une trêve de trois mois mise à profit par les joueurs et les joueuses



La participation des joueurs se fait en fonction du classement ci-après :

ONMIUM = NON CLASSÉS

AVENIR = 4ème SERIE 30/ 4, 30/3, 30/2, 30/1

ESPERANCE= 3ème SERIE 30, 15/5, 15/4, 15/3, 15/2, 15/1

CRITERIUM = 2eme SERIE 15, 5, 6, 4/6, 3/6, 2/6, 1/6, 0, -1, 6, -2, 6, -4/6, -15, -30.

Même si le calendrier de la fédération est riche en compétitions, (CF. tableau des compétitions) on pourrait envisager d'organiser à l'instar des autres fédérations la **COUPE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, ET LA COUPE DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE.**

Signalons qu'en marge des tournois organisés par la fédération, il reste d'autres tournois OPEN pris en charge par les clubs. Il s'agit des OPEN de l'ASTU, du SPORTING, de l'OLYMPIQUE CLUB, de l'UNION, de l'ASAC, du TCD.

3.1.9 LE TOURNOI DU CENTRE DE LA BCEAO

Ce tournoi est doté de la coupe du gouverneur de la BCEAO. C'est un tournoi de double messieurs- réservés aux catégories des non classés, 4ème série, 3ème série jusqu'aux joueurs classés 15/5.

3.1.10 LE TOURNOI PEUGEOT ROLLAND GARROS

Les rencontres PEUGEOT ROLLAND GARROS ont commencé en 1996 dans plusieurs villes françaises. Depuis 1999, elles connaissent une renommée internationale.

Le Sénégal pour cette année fait partie des 18 pays privilégiés qui accueillent cette manifestation. La finalité du tournoi est de permettre à certains représentants de pays de pouvoir participer en qualité de spectateur à

l'événement qui se déroule à Paris. En effet l'équipe lauréate au Sénégal est invitée à Paris par PEUGEOT, en séjour VIP, pour assister aux INTERNATIONAUX DE France DE ROLLAND GARROS.

Le SPORTING CLUB a toujours abrité ce tournoi en partenariat avec son sponsor CFAO/ Sénégal.

La fédération a toujours responsabilisé ce club dans l'organisation de ladite manifestation.

Mais pour les prochaines éditions, elle a envisagé de présenter un cahier de charge à tous les clubs affiliés qui sont intéressés par accueillir l'organisation de ce tournoi.

En effet, les retombées de cette manifestation pourront venir en aide à la fédération.

3.1.11 LE TOURNOI DES VETERANS

La fédération comme les clubs organisent des tournois réservés aux vétérans. Dans ce cadre, la présence régulière des doyens Fakhry 70 ans, Abdou Faye et Mohamadou Mbacke doit servir d'exemple et motiver nos jeunes.

Toutefois, ce tournoi aurait gagné à être doté en nature et les enveloppes financières réservées aux tournois des jeunes.

3.1.12 LE DUNHILL MASTER

De 1993 à 1996, le Sénégal a organisé régulièrement d'abord des tournois nationaux puis des tournois internationaux en partenariat avec la firme internationale de Tabac Dunhill.

La troisième édition (9-17 décembre 95) débouchait tout simplement sur un tournoi international avec la dénomination suivante : **DUNHILL TENNIS MASTER « Grand prix du Sénégal »**.

Ainsi Dakar renouait avec les grands tournois internationaux des années 1970 – 1980 qui avaient enregistré la participation des super stars du tennis mondial.

A ces tournois, se sont fait connaître des joueurs comme : Thierno LY, El Hadj DIEDHIOU, Saïda HOFFMAN, le malien Brahim DIALLO ; les ivoiriens Lilon LONFO et Nouhoum SANKHARE.

Ce tournoi n'existe plus. Cependant l'ancien Président Me Ahmadou Moustapha NDIAYE a tout fait pour sa reprise.

Il a été même inscrit dans le calendrier de la fédération mais au dernier moment, la Direction de la société Dunhill a dit ne plus pouvoir l'organiser.

3.1.13 LE TOURNOI OPEN OU UEMOA

Cette compétition sur invitation qui est à sa deuxième édition sera organisée par la Fédération Burkinabé de Tennis du 17 au 19 Mai 2002.

Tous les pays membres de l'UEMOA, à savoir : le Burkina Fasso, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Bénin, le Togo, la Guinée Bissau, le Mali et le Niger y seront représentés chacun par deux joueurs.

Tous les pays membres de l'UEMOA, à savoir : le Burkina Fasso, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Bénin, le Togo, la Guinée Bissau, le Mali et le Niger y seront représentés chacun par deux joueurs.

A cette occasion, Djadji KA et Youssou BERTHE qui ont été désignés, bénéficieront chacun d'une bourse de voyage de 250 000 FCFA.

3.1.14 LES CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DES JEUNES

Depuis la première compétition en 1978, les championnats d'Afrique des jeunes ont vu leur popularité augmenter et plus de 30 nations y participent maintenant.

Généralement considérés comme l'une des épreuves juniors les plus importantes d'Afrique, ils offrent un terrain d'entraînement aux joueurs de plus grand talent du continent, dans les tranches d'âge de 18 ans ou moins, de 16 ans ou moins et de 14 ans ou moins.

Les championnats juniors d'Afrique comptent également comme épreuves de qualification de la Coupe Davis juniors par BNP Paribas et de la Coupe Fed (anciennement coupe du monde jeunes de moins de 16 ans).

Les rencontres juniors de Tennis mondial (garçons 18 ans et moins) et la coupe Connolly Continental (filles 18 ans et moins).

C'est pourquoi, les championnats d'Afrique juniors sont devenus depuis plus de deux décennies un lieu privilégié de rassemblement pour notre Tennis.

Le Sénégal a eu à organiser deux années de suite ce prestigieux tournoi en 1997 et 1998. Mais nos joueurs sont toujours pénalisés quand ils jouent sur des courts en terre battue qui n'existent pas au Sénégal.

3.1.15 COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS DE TENNIS (CAN)

Il s'agit d'un tournoi qui regroupe tous les pays affiliés à la CAT. Les pays sont représentés par leurs meilleurs joueurs et joueuses en seniors.

Les matchs se déroulent par équipe de deux joueurs (n° 1 et n° 2). Donc c'est le même format que la coupe DAVIS.

3.2.1 L'ORGANISATION DES TOURNOIS

3.2.1.1 LE DEROULEMENT DES COMPETITIONS NATIONALES

La Fédération a aussi mis l'accent autant sur l'organisation des tournois nationaux que sur la participation des jeunes aux tournois internationaux.

Pour les tournois nationaux, durant ces deux dernières années, il faut reconnaître que le tableau a été respecté. Les tournois des jeunes ont été toujours organisés grâce à la participation des sponsors qui ont permis de doter les rencontres en trophées et en récompenses (T-shirt, enveloppes financières, médailles, articles de sport).

Ces tournois ont permis de noter une motivation réelle parmi les jeunes et une demande très forte en formation de leur part.

La commission technique était souvent interpellée par les jeunes qui souhaitaient que les rencontres et les tournois jeunes soient régulièrement organisés. (Cf. calendrier des compétitions).

Les jeunes participent chaque année à différentes rencontres internationales (Championnats d'Afrique juniors de tennis, Circuit ITF / CAT. Coupe d'Afrique des nations).

Il faut dire que ces participations ont permis de constater qu'il était important de relever le niveau de nos joueurs dont la participation n'a pas été des meilleures.

Les filles ont eu l'occasion de donner à la Fédération de réels motifs de satisfaction en remportant plusieurs médailles d'or et d'argent.

Les garçons comme les filles gagneront à sortir très souvent pour participer à des rencontres.

La saison 2000-2001 s'est bien déroulée dans l'ensemble, mais il faut reconnaître que, par rapport à l'année précédente, l'organisation des tournois a été moins réussie au plan national.

Il y a eu contrairement à l'année précédant moins de sponsors. Les organisateurs des tournois devraient attendre la confirmation des sponsors avant de commencer les compétitions.

Cela explique le fait que certains jeunes n'aient pas été primés. Ceci pourrait être de nature à amoindrir la motivation de ces garçons.

C'est pourquoi la commission chargée de la recherche des moyens devrait être plus dynamique.

Cependant, il faut reconnaître que le calendrier des tournois a été respecté et que toutes les rencontres ont bien eu lieu.

La fédération sénégalaise de tennis aurait intérêt à trouver un sponsor officiel ou prévoir des activités génératrices de revenus afin de ne pas se trouver dans des situations qui la rendent entièrement dépendante d'un sponsor officiel.

La fédération sénégalaise de tennis aurait intérêt à trouver un sponsor officiel ou prévoir des activités génératrices de revenus afin de ne pas se trouver dans des situations qui la rendent entièrement dépendante d'un sponsor officiel.

La saison 2000 – 2001 a aussi vu la participation de nos joueurs à de nombreux tournois satellites et circuits internationaux et il faut saluer les efforts considérables de la fédération, qui malgré les difficultés financières, a tenu à ce que les jeunes participent à un plus grand nombre de tournois organisés à l'extérieur.

Ceci a permis à la fédération d'avoir des satisfactions au niveau de certains circuits avec les performances réalisées par des joueuses comme Khady et Kissa BERTHE qui ont eu à remporter plusieurs médailles d'or.

Ces efforts doivent être encouragés et poursuivis. Heureusement que Khady a été sélectionnée au sein de l'équipe de la FIT qui livre à travers l'Europe plusieurs compétitions.

En ce qui concerne le championnat d'Afrique junior de tennis, le Sénégal qui figurait au groupe A avec une participation de 8 joueurs est descendu au groupe B ou il n'a plus droit qu'à 4 joueurs. S'il ne s'y maintient pas, ceci qui est fort probable, il descendra dans le groupe C et sera obligé de se battre dans les épreuves de qualification.

Dans ce contexte, il est regrettable, que le Sénégal ne puisse pas faire jouer ses meilleurs éléments comme Marina FAKHRY et Mlle GUIGON dont les demandes d'obtention d'une nationalité sénégalaise sont depuis longtemps dans le circuit des visas.

Malheureusement nos jeunes n'ont pas obtenu de bons résultats.

S'agissant des équipes africaines en Europe, aucun Sénégalais ne figure parmi les joueurs retenus dans les équipes A et B et des 16 ans et moins pour les divers circuits juniors en Europe prévus du 13 au 17 juin 2002.

FEDERATION SENEGALAISE DE TENNIS

CALENDRIER 2000-2001

JEUNES :

TOURNOI	COUPE DIEYE	TOURNOI PROJET FAC	OPEN TCD ASAC OU ASMU	*INTERCLUBS
DATES	Vacances Noël	Du 13 au 21 Janvier	20 Janvier 17 Février 2001	A partir du 31 Janvier 2001
EPREUVES	SIMPLES	SIMPLES	SIMPLES	SIMPLES DOUBLES
CATEGORIES	-10ans -12 ans -14ans -16ans -18ans	-10ans -12ans -14ans -16ans -18ans	-10ans -12ans -14an -16ans -18ans	-10ans -12ans -14ans -16ans -18ans
CLUBS	Tous les clubs	Tous les clubs		Tous les clubs
FINALES	OLYMPIQUE	STADE L.S SENGHOR		SPORTING
JUGE-ARBITRE				
SPONSOR		PROJET FAC (Coopération Française)		

RESPONSABLE DES TOURNOIS JEUNES : GABY KANTE

FEDERATION SENEGALAISE DE TENNIS

CALENDRIER 2000-2001

JEUNES :

TOURNOI	COUPE DIEYE	TOURNOI PROJET FAC	OPEN TCD ASAC OU ASMU	*INTERCLUBS
DATES	Vacances Noël	Du 13 au 21 Janvier	20 Janvier 17 Février 2001	A partir du 31 Janvier 2001
EPREUVES	SIMPLES	SIMPLES	SIMPLES	SIMPLES DOUBLES
CATEGORIES	-10ans -12 ans -14ans -16ans -18ans	-10ans -12ans -14ans -16ans -18ans	-10ans -12ans -14an -16ans -18ans	-10ans -12ans -14ans -16ans -18ans
CLUBS	Tous les clubs	Tous les clubs		Tous les clubs
FINALES	OLYMPIQUE	STADE L.S SENGHOR		SPORTING
JUGE-ARBITRE				
SPONSOR		PROJET FAC (Coopération Française)		

RESPONSABLE DES TOURNOIS JEUNES : GABY KANTE

FEDERATION SENEGALAISE DE TENNIS

CALENDRIER 2000-2001

JEUNES : (suite)

OPEN ASTU	COUPE Dr FALL	OPEN OLYMPIQUE	OPEN SPORTING	MASTERS
26 Mars 21 Avril	16 Avril 5 Mai	30 Avril 26 Mai	Du 21 Mai 16 Juin	21-24 Juin
SIMPLES	SIMPLES	SIMPLES	SIMPLES	SIMPLES
-10ans -12ans -14ans -16ans -18ans	-10ans -12ans -14ans -16ans -18ans	-10ans -12ans -14ans -16ans -18ans	-10ans -12ans -14ans -16ans -18ans	-10ans -12ans -14ans -16ans -18ans
ASTU	Tous les clubs	OLYMPIQUE	SPORTING	Tous les clubs
ASTU	OLYMPIQUE	OLYMPIQUE	SPORTING	ASMU

* **INTERCLUBS** : Sous forme de championnat étalé dans l'année à raison d'une journée par mois.

FEDERATION SENEGALAISE DE TENNIS

Calendrier 2000-2001

SENIORS :

TOURNOI	INTERNE	OMNIUM	AVENIR	ESPERANCE	CRITERIUM
DATES	Jusqu' au 26 Novembre	Du 4 au 27 Janvier 2001			
EPREUVES	SM - SD	SIMPLES - MESSIEURS / SIMPLES - DAMES			
CATEGORIES	NC -CL	Non classés ou 30/4	4 ^e Série 30/3 30/2 30/1	3 ^e Série 30 15/5 15/4 15/3 15/2 15/1	2 ^e Série 15 4/6 2/6 0 - 4/6 - 2/6
CLUBS	CLUB	Tous les clubs	Tous les clubs	Tous les clubs	Tous les clubs
FINALES	CLUB	Sporting	Sporting	Sporting	Sporting
JUGE-ARBITRE					
SPONSOR		SENTEL	SENTEL	SENTEL	SENTEL

RESPONSABLE DES TOURNOIS ADULTES : OUSSEYNOU KAMA

FEDERATION SENEGALAISE DE TENNIS

CALENDRIER 2000-2001

SENIORS : (suite)

OPEN TCD ASAC OU ASMU	*INTERCLUBS	COUPE DU PRESIDENT	PRIZE MONEY	OPEN ASTU	TOURNOI PEUGEOT ROLLAND GARROS
Du 20 Janvier au 17 Février 2001	A partir du 3 Février 2001	10 Février au 10 Mars 2001	Mars 2001	Du 26 Mars au 21 Avril 2001	Du 7 au 8 Avril 2001
SM - SD Vétérans	SM - SD DM - DD	SM - SD DM- DD Vétérans	SM Doubles	SM - SD Doubles Vétérans	Doubles Mixtes
NC - CL	1 ^{ère} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème} et 4 ^{ème} division	NC - CL		NC - CL	NC - CL
		Tous les clubs	A déterminer	ASTU	SPORTING
	ASTU	OLYMPIQUE		ASTU	SPORTING
					CFAO SENEGAL

FEDERATION SENEGALAISE DE TENNIS

CALENDRIER 2000-2001

SENIORS : (suite)

COUPE DAVIS Groupe IV	NATIONAL	OPEN OLYMPIQUE	OPEN SPORTING	MASTERS
Du 7 au 13 Mai 2001	16 Avril au 5 Mai 2001	Du 30 Avril au 26 Mai	Du 21 Mai au 16 Juin	Du 18 au 30 Juin
SM - DM	SM - SD Vétérans	SM - SD Doubles Vétérans	SM - SD Doubles Vétérans	SM Vétérans
	NC - CL	NC - CL	NC - CL	
Lieu : MALTE	Tous les clubs	OLYMPIQUE	SPORTING	
	MBORO	OLYMPIQUE	SPORTING	

*INTERCLUBS: sous forme de championnat étalé dans l'année à raison d'une journée par mois.

CHAPITRE IV : LA FORMATION

CHAPITRE IV. LA FORMATION

Avant 1975, la formation des joueurs était assurée par trois (3) expatriés (Gbodossou, Scoult et PHAMGIA) Ils avaient leurs élèves, grands et petits. Ceux-ci les payaient bien et l'avenir du Tennis Sénégalais n'était pas leur souci.

En 1975, avec l'arrivée des sénégalais à la tête de la fédération, le nouveau bureau, composé de Ablaye DIEYE, Tijiane FALL, André TOURE, Cheikh BERTHE, demanda à chaque club affilié de créer une école de Tennis. Il a été décidé que les expatriés n'auraient plus le monopole de la formation des jeunes. Les ramasseurs de balle étaient même autorisés à encadrer les jeunes, en l'absence de techniciens qualifiés en grand nombre dans les écoles de Tennis.

Les meilleurs jeunes des écoles étaient sélectionnés, un groupe de 8 à 10 jeunes (filles et garçons formaient ainsi « l'école de la fédération ».

Ce groupe était confié au directeur technique national, Monsieur Cheikh BERTHE qui les entraînait intensivement. Faisaient partie du groupe : Yaya DOUMBIA, Alioune TOURE, les Diop de Thiès, les filles Berthe Myriam, et Sada, Abou, Fadel BERTHE et Lucien NTAP.

Ils étaient les meilleurs d'Afrique dans les années 80. Par manque d'aide et de moyens, la Fédération a fait appel aux universités américaines où ils ont brillé. Mais tous ont fini par abandonner plus ou moins le Tennis.

Cependant, il faut noter que la Fédération a eu une chance : ne pas connaître des problèmes d'infrastructure. Dès 1980, tous les clubs affiliés ont plus ou moins mis leurs courts à la disposition de la Fédération en particulier le DUC et l'Olympique.

La Fédération n'a jamais aussi manqué d'entraîneurs compétents. En 1985, la Fédération avait déjà cinq (5) entraîneurs diplômés en France et une douzaine de moniteurs sénégalais formés sur place par la Fédération Internationale de Tennis.

Actuellement, la Fédération dispose de trente (30) moniteurs, de vingt entraîneurs niveau I, d'un entraîneur niveau II, en l'occurrence le Directeur Technique National, Lamine DIEDHIOU.

Cependant, ces techniciens ne sont pas judicieusement utilisés.

Ces entraîneurs ne s'entendent pas et ils se neutralisent mutuellement dans de fausses querelles.

La Fédération, qui, en 1996, a eu à recevoir une délégation de la FIT, a demandé à bénéficier du programme d'Aide à la construction / Rénovation d'infrastructures sportives.

Ces discussions avaient ouvert la voie pour faire du Tennis Club de Dakar, un club fédéral.

Mais jusqu'à aujourd'hui, cela est resté lettre morte. Ce dossier a été réouvert sous les présidences effectives de Me NDIAYE et de Issa MBOUP.

La Fédération sénégalaise de Tennis, néanmoins, a mis durant ces dernières années, l'accent sur la politique à mener en vue d'assurer la relève par la formation et la détection de jeunes talents.

Dans ces structures, des entraîneurs ont pris en charge des jeunes en vue de les former par l'aménagement d'un programme établi durant toute la période des vacances.

La Fédération, qui a bénéficié du programme d'achat de matériel subventionné par la FIT, élaboré en 1990, a participé à cette action par l'octroi de balles, de raquettes de Tennis et de cordage.

Il faut noter que cette action a eu des résultats positifs sous la conduite de la présidente de la commission technique, Madame Dior Fall SOW. C'est ainsi que près de quinze (15) jeunes espoirs ont été recensés pour mettre à l'avenir une véritable équipe fédérale de Tennis.

L'ambition de la Fédération est de créer un centre de formation fédéral pour ces jeunes espoirs et pour les autres qui seraient identifiés.

Les courts du stade Léopold Sédar SENGHOR financés par la coopération française, en l'occurrence le projet FAC, la Fédération sénégalaise, de même que les courts de la piscine olympique pourraient servir à cela.

Consciente de cette situation, la FST, avec l'aide de la CAT, en 1999, a fait venir des entraîneurs français qui ont dispensé aux jeunes une formation variant entre une semaine et quinze jours.

Ces actions qui ont permis de constater la progression de certains joueurs méritent d'être renouvelées. Toute entreprise au départ exige un investissement quelle qu'en soit la forme.

Le Sport en général et le Tennis en particulier n'échappent pas à cette règle.

Le Sport en général et le Tennis en particulier n'échappent pas à cette règle.

Ainsi, au milieu des années 70, le président de la FST, d'alors, Ablaye DIEYE et son vice président le Docteur FALL ont envoyé dans les camps d'entraînement au Maroc, en Europe et en Amérique les meilleurs jeunes sénégalais qui étaient Thierno LY et Yaye DOUMBIA.

Le résultat de cet investissement s'est fait sentir au début des années 80. L'Equipe sénégalaise de la Coupe DAVIS a dominé toutes les équipes africaines et n'a été arrêtée qu'à un pas de son entrée dans le groupe mondial par la Pologne.

Cette leçon a été bien assimilée par le Président Amadou Moustapha NDIAYE, qui a envoyé la demoiselle Khady BERTHE au centre de Formation de Tennis de Prétoriat.

Cette dernière qui a bénéficié d'une bourse, suit en même temps des cours de langue anglaise, et ne cesse de faire monter le Sénégal au podium à chaque rencontre sportive.

Aussi, c'est avec de vifs regrets, que nous parlerons du meilleur sénégalais Djadji KA.

Il est entrain d'être sacrifié. Resté au Sénégal, il n'aura rien à prouver. Il lui faut une bourse de perfectionnement ou tout au moins une bourse de voyage pour des compétitions internationales.

La Fédération sénégalaise de Tennis accorde une place importante à l'arbitrage.

Dans ce cadre, au niveau national, des stages de formation en arbitrage ont été organisés. Des formations de moniteurs se sont déroulés dans certains clubs,

de la CAT et de la Fédération. Aujourd'hui, le Sénégal dispose de vingt (20) arbitres de niveau I et de deux titulaires d'un white badge.

En 1999, le Sénégal avait l'accord de la CAT pour organiser un stage d'entraîneurs du niveau II. Plus de douze (12) pays africains devaient y envoyer des stagiaires. La Fédération était fin prête. Elle n'attendait que la subvention de la solidarité olympique que devait diligenter le comité national olympique sénégalais. Mais le suivi n'a pas été assuré par le CNOSS.

Pendant deux années 1990 – 2000, la CAT a appuyé les efforts de la Fédération pour expérimenter le Tennis à l'école. Il s'agit du STI (L'initiation du Tennis à l'école).

Un professeur d'EPS, Cheikh Ahmed Tidjane GUEYE en a été le superviseur. Cette expérience fut tentée avec les élèves de certains écoles comme Saldia, Ecole Franco Sénégalaise et BERTHE Maubert.

Les résultats ne furent pas très concluants. Et le projet fut arrêté. Pourtant, la CAT avait dégagé beaucoup de moyens notamment, la prise en charge du superviseur et le matériel pédagogique.

Même après cet échec, la Fédération, par son dynamisme, le nombre de ses compétitions inscrites dans son calendrier, le nombre de ses pratiquants jeunes pourra prétendre bénéficier directement cette fois du PTI (Initiative « Tennis Performance »)

Rien n'exclut aussi que la Fédération puisse faire démarrer en même temps le STI et le PIT.

Il faut aussi noter qu'en 1998, à l'Olympique Club, des enseignants d'EPS ont subi pendant un an des cours de moniteurs de Tennis. Mais, il n'y a pas eu de suivi.

CHAPITRE V : QUELQUES ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES

CHAPITRE V : QUELQUES ENSEIGNEMENTS ET PERSPECTIVES

Notre démarche s'est voulue critique. Elle nous a permis de dégager trois (3) grands moments dans l'évolution de cette discipline. Il s'agit de périodes suivantes :

- De 1960 à 1975, la fédération sénégalaise de Tennis a été gérée par les expatriés. Le tennis était un sport très coûteux. Après 1975 la fédération sénégalaise de tennis est passée aux mains des sénégalais. Et de 1975 à 1985, le Tennis fait de bons résultats. Il est internationalement connu et admiré grâce à ses dirigeants et joueurs.
- De 1985 à 2001, c'est la déclin.

Il n'y a pratiquement pas de grands joueurs. Les moyens ont beaucoup manqué. Il y a aussi l'absence d'un véritable plan de développement du tennis. Cet état de fait, ne saurait être imputable seulement à des individus mais surtout et essentiellement à des choix d'orientation.

Nous pouvons en déceler certaines causes dans la gestion par différents présidents. Nous les classerons en deux (2) catégories.

Cependant, cette ligne de démarcation n'est nullement manichéenne. Donc, certains traits de caractère se trouvant dans un camp peuvent se retrouver aussi dans l'autre.

- S'agissant du premier (1^{er}) groupe, il comprend les présidents, qui sous leur (s) mandat (s) ont accordé une place importante aux résultats, assimilant la Fédération à une entreprise.

Pour obtenir des résultats, elles n'ont pas hésité à envoyer à l'étranger (Europe et Amérique) annuellement un (1) à deux (2) joueurs pour se perfectionner dans les centres de formation.

En organisateurs méthodiques, ils ont eu recours, en cas de besoin à la FIT dans la réalisation des programmes d'activités (stages, séminaires).

Ils ont été toujours présents aux assemblées générales de la FIT pour plaider la cause de la Fédération.

Décrochant ainsi des moyens matériels (raquettes, balles, filets, outils informatiques etc.), l'organisation de compétitions africaines (championnat d'Afrique junior) et des moyens humains (Techniciens, entraîneurs, arbitres, experts en projets etc.) Ils n'ont pas hésité à imposer aux clubs d'entretenir des écoles de Tennis. Ils se sont mis exclusivement au service de la discipline.

Ils ont aussi cherché à renforcer davantage les relations entre la Fédération et le Ministère de Tutelle.

Le second groupe de présidents a eu une attitude peu regardante. Pour lui, les clubs sont libres d'entretenir ou non des écoles de Tennis. , les entraîneurs et les moniteurs n'ont cherché qu'à se faire de l'argent.

Certains présidents issus de ce groupe, n'ont jamais assisté à une assemblée générale de la Fédération Internationale de Tennis. Certains étaient membres de plusieurs fédérations. Ils ont, durant leur (s) mandat (s) négligé la recherche de moyens additionnels pour le bon fonctionnement des activités de la Fédération.

Le développement du Tennis requiert une vulgarisation de l'activité : c'est-à-dire la faire connaître et la rendre accessible au grand public. Pour cela, nous estimons qu'il faut dans les perspectives :

- **Mettre en place des structures d'encadrement et de supervision**

Si au plan national existe déjà une structure d'envergure chargée de promouvoir le Tennis sous toutes ses formes en l'occurrence la fédération. Il est tout aussi déplorable de constater l'absence de ligues et de districts.

- **Augmenter le nombre des pratiquants**

La fédération doit réfléchir sur les voies et moyens pour l'intégration du Tennis au sein de notre modèle culturel. Cette discipline pourrait ainsi devenir l'affaire de tous les Sénégalais sans distinction d'âge, de milieu ou de sexe.

- **Améliorer la qualité de l'entraînement de nos joueurs**

Pour cela, il faut identifier des techniciens (entraîneurs niveau I et niveau II) susceptibles d'être responsabilisés dans les clubs et écoles fédérales.

Ces derniers seront rémunérés et se consacreront à l'entraînement de nos différentes équipes nationales.

- **Mettre en place une véritable direction technique nationale**

Cette structure devra être la cheville ouvrière de la fédération. Elle sera chargée d'élaborer et de mettre en pratique les différents plans de développement.

A cette tâche devront être associés tous les techniciens (arbitres, moniteurs, juges arbitres, entraîneurs)

- **Mettre en place des commissions techniques fonctionnelles**

Le bureau fixera à chaque commission des tâches précises à réaliser (cahier de charge). Elles seront jugées sur leur dynamisme et sur les actions qu'elles auront réalisées.

- **Promouvoir le mini Tennis à l'école et dans les clubs**

Ce programme sera un moyen efficace et rentable d'initier les jeunes au Tennis. Les écoles devront en être le creuset par l'intermédiaire de l'Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaire (UASSU). Les clubs ne devront pas être en reste.

- **Promouvoir l'initiative « Tennis Performance »**

Ce programme offre aux jeunes joueurs la possibilité de passer du mini Tennis au Tennis. La Fédération pourra ainsi organiser des tournois nationaux dans les catégories des moins de 14 ans, des moins de 12 ans et des moins de 10 ans.

- **Favoriser tout un ensemble de systèmes de compétitions**

Le calendrier de la Fédération est riche en tournois. Ce dynamisme doit être encouragé. C'est le seul moyen d'amener les pratiquants et surtout les moins de 14 ans et moins de 16 ans.

- **Assurer un plan de carrière aux jeunes joueurs**

En trouvant de nouveaux moyens efficaces pour aider les meilleurs jeunes joueurs sénégalais qui essaient de percer sur le circuit professionnel. On peut citer : Djadji KA et Khady BERTHE. Il faut les envoyer se perfectionner dans les centres de perfectionnement à l'étranger.

- **Développer une véritable politique de création d'infrastructures sportives**

Cette initiative, ne doit pas être laissée aux seuls privés. L'Etat sénégalais doit être largement impliqué.

La Fédération doit chercher à bénéficier aussi des subventions offertes par le fonds de développements au Grand Chelem pour construire ou rénover des centres de Tennis nationaux et les courts des clubs.

- **Profiter des programmes d'octroi de matériel de la FIT**

La fédération doit chercher à bénéficier de tous les programmes d'octroi en matériels de la FIT.

Il s'agit de :

- Programme d'achat de matériel à des prix subventionnés (balles, raquettes, cordes)
- Programme de distribution de matériel

Le Sénégal doit fournir de réels progrès pour pouvoir en bénéficier. A l'instar de Mali qui est entrain de devenir un grand pays de Tennis.

- **Aider la fédération à se doter d'une administration et d'une gestion moderne**

La fédération est déjà équipée en ordinateur avec accès à l'Internet et au réseau Internet de l'ITF. Elle dispose d'un secrétariat permanent composé de :

- un (1) Directeur Administratif
- un (e) Secrétaire
- un responsable du courrier

La fédération doit trouver un siège qui soit sa propre propriété.

- **Trouver des moyens additionnels**

En dehors des subventions de l'Etat, de la FIT et des cotisations des membres et des clubs, la fédération doit développer une véritable politique de recherche de moyens pour faire face à ses besoins : participation à des compétitions, salaires du personnel, organisation de tournois, participation aux A.G etc.

CONCLUSION

CONCLUSION

Au terme de cette étude nous retiendrons que le tennis a été introduit dans notre pays par des expatriés et qu'il n'a été ouvert à ses débuts qu'à une minorité de nationaux qui se recrutait parmi les cadres et les militaires gradés.

Cette situation va évoluer avec l'arrivée de Sénégalais dans les instances dirigeantes de cette structure.

Dans un premier temps, le tennis a connu un grand essor avec de brillants résultats et un rang honorable aux plans continental et international.

A cette période succédera un long moment de mauvaises performances.

Nous avons orienté notre réflexion sur les raisons profondes qui ont entraîné ces différentes situations.

Pour en déduire finalement que les succès enregistrés par la fédération dans les domaines de la formation des cadres, de l'organisation des tournois, de la participation aux compétitions internationales et continentales et de la recherche des moyens matériels et financiers ont été l'aboutissement d'un travail méthodique et soutenu.

Partout où cela a fait défaut, les résultats ont été décevants.

Aussi est-il impérieux pour la fédération de se doter d'un véritable plan de développement.

A ce titre quelques points soulevés dans nos perspectives devront être mis en application très rapidement.

Il s'agit de :

- Mettre en place une véritable direction technique nationale
- Augmenter le nombre de pratiquants
- Mettre en place des structures décentralisées
- Promouvoir le mini – tennis à l'école
- Promouvoir l'initiative TENNIS – PERFORMANCE
- Assurer un plan de carrière aux joueurs
- Faire fonctionner les écoles fédérales.

ABBREVIATIONS

FST	: Fédération Sénégalaise de Tennis
FILT	: Fédération Internationale de Lawn Tennis
FIT	: Fédération Internationale de Tennis
CAT	: Confédération Africaine de Tennis
CAN	: Coupe d'Afrique des Nations de Tennis
CAJ	: Coupe d'Afrique Juniors de Tennis
UMEOA	: Union Monétaire et Economique de l'Afrique de l'Ouest
FED	: Fédération
ITF	: International Tennis Fédération
DEPAS	: Direction de l'Education Physique et des Activités Sportives

BIBLIOGRAPHIE

- ITF Programme de développement (Brochure)
- Initiative de l'ITF : le Tennis à l'école (Brochure)
- Archives Privées de Cheikh BERTHE
- ITF, plan quinquennal de développement du tennis Africain. (1999 – 2003)
- ITF, Manuel du dirigeant : Direction et Administration d'une fédération.
- ITF : la voici

ANNEXES

LAMINE DIEDHIOU, DTN DU TENNIS

“La fédération a préparé notre défaite”

Les «Lions» espéraient revenir de Malte avec un grade supérieur, ils se sont retrouvés dans les trente-sixième en dessous. Confidences d'un Dtn dépité.

Wai Fadjri : Les «Lions» sont revenus de la Coupe Davis laminés. Qu'est-ce qui explique cette déroute ?

Lamine Diédhiou : Il faut le dire, nous ne nous sommes pas assez bien préparés. Et je pense que les résultats sont à l'image de notre mauvaise préparation. Je pense que la Fédération sénégalaise de tennis n'avait pas l'ambition de faire monter l'équipe en groupe 3 de la Coupe Davis.

Pour quelle raison ?

Il faudra leur poser cette question. Je leur avais déposé un programme de préparation, et un plan d'entraînement pour les sélections qui devaient participer à cette Coupe Davis. Rien n'a été fait jusqu'à ce que nous prenions le départ pour Malte. Il faut pas se voiler la face ; une compétition comme la Coupe Davis ne se prépare pas en un mois ou en une semaine. Connaissant

d'avance nos adversaires, la meilleure façon d'agir était de se préparer à temps.

D'après ce que vous venez de dire, on a l'impression que la direction technique nationale et la fédération ne parlent pas le même langage.

C'est ce sentiment que j'ai. Il devrait y avoir une communication entre nous, pour qu'on harmonise le travail dans le tennis sénégalais.

Au-delà de cette mauvaise préparation, y a-t-il d'autres raisons à cette déroute ?

Ces raisons sont multiples. Par exemple, les joueurs avec qui je devais me déplacer (Ndir : Thierno Ly et Daouda Ndiaye) ont confirmé tard leur participation. C'est la raison pour laquelle je n'ai pu sélectionner que des jeunes comme Diadjil Kâ, Wael Zeidan et El Hadj Diédhiou pour aller défendre nos couleurs. Cette compétition était très ouverte pour nous, car au niveau de notre poule, il n'y avait aucun pays qui devait nous inquiéter. Hélas, faute de préparation sérieuse, nous avons perdu des points précieux.

Qual a été le niveau de la compétition ?

Le niveau était bon, sauf quelques exceptions comme Andorre. Donc en terme de comparaison, j'estime que tous les joueurs qui ont participé à cette compétition se valent à quelques différences près. Surtout dans notre groupe où il y avait la Zambie et le Mali qui ont produit du beau tennis. Ces pays ne sont pas meilleurs que le Sénégal, mais ils ont travaillé à fond pour atteindre ce niveau.

Avec les mauvais résultats que vous avez enregistrés ces derniers temps, allez-vous tout remettre en cause ?

(Hésitation) Il me serait

que lorsque j'ai été nommé directeur technique national, j'ai trouvé une situation critique. Dès mes premiers mois de fonction, j'avais conçu un plan quadriennal de relance qui dort dans les tiroirs de la fédération. A l'heure où nous sommes, il y a urgence des deux côtés et rien ne bouge. Si on n'essaye pas de travailler pour résorber le déficit qu'on a, le Sénégal sera toujours dans le trou. La fédération doit mettre les moyens qu'il faut à la disposition des techniciens pour que ces derniers s'occupent des jeunes. Il y a deux ans, nous avons initié des camps d'entraînements sans même les moyens de la fédération.

Quels sont donc les moyens mis à la disposition de la direction technique nationale ?

Il faudrait qu'une direction technique forte existe d'abord. A ce que je sache, c'est une commission technique que nous avons et non une Dtn. Donc des moyens mis à ma disposition pour faire un tel travail, j'avoue qu'il n'y en a eu aucun.

Pourquoi avoir accepté ce poste dans ces conditions ?

Je l'ai accepté dans le souci d'aider le tennis sénégalais. Car en tant que technicien, c'est une façon de contribuer au développement du tennis de mon pays. Pendant une



Peut-on rêver d'une relève dans ces conditions ?

La relève est l'épine dorsale de notre tennis ; mais on ne peut pas arrêter la mer avec ses bras. La fédération n'a rien fait dans ce sens et j'ai toujours déploré le fait d'utiliser les mêmes joueurs pendant une vingtaine d'années. Si dans le temps nous avons eu un bon cru de la trempe des Yaya Doumbia, Thierno Ly, Lamine Sonko et Alioune Touré, cela explique qu'il y avait une prise en charge de ce groupe. Mais depuis que nos locomotives sont parties, notre tennis bat de l'aile. Regardez au niveau national, ceux qui pratiquent la discipline n'ont plus le cœur à l'ouvrage, pour la simple raison que le tennis ne les fait pas vivre. Les tournois sur le plan national sont mal organisés.

Propos recueillis par



TOURNOI NATIONAL DE TENNIS

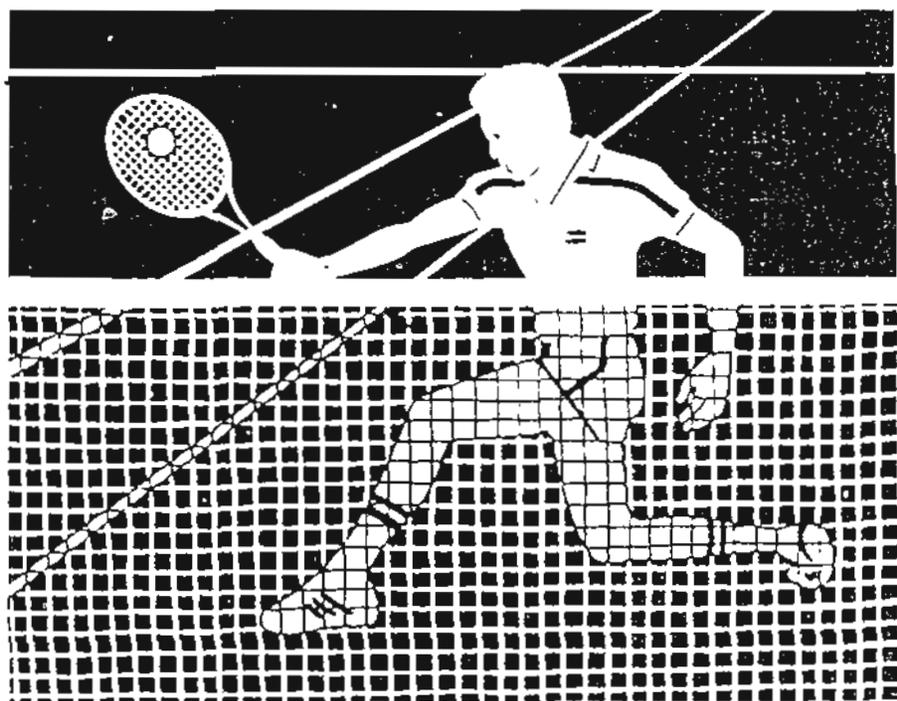


PROJET FAC

2ème EDITION

MINIMES ET CADETS / Garçons et Filles

DAKAR
20 - 27
JANVIER
2001



Stade L. S. SENGHOR

Club ASTU

OLYMPIQUE Club

— OUVERTURE —
Samedi 20/01 à 15 H

Stade L. S. SENGHOR

— FINALES —
Samedi 27/01 à 15 H

Stade L. S. SENGHOR

inauguration des terrains de Tennis du Stade L. S. SENGHOR

Entrée libre et gratuite

TOURNOI NATIONAL DE TENNIS (2ÈME ÉDITION)

Départ en fanfare des «Tennis»



Les Tennismen radieux de fouler les courts de L.S. Senghor.

La seconde édition du tournoi national de Tennis organisé par la Fédération sénégalaise et le Projet d'appui à l'insertion des jeunes et au mouvement sportif, communément appelé projet Fac qui a débuté depuis samedi dernier, est parti pour être âprement disputé. Soixante cinq (65) jeunes garçons et filles des catégories benjamins, minimes et cadets, venant de la région de Ziguinchor, Saint-Louis, Mboro et Dakar, vont converger autour de la balle jaune pendant une semaine sur les différents courts de l'Asta, de l'Olympique Club et du stade Léopold Sédar Senghor. Un tournoi qui a connu un départ en fanfare des génies des courts qui ont rivalisé d'ardeur pour participer au bouquet final. Samedi dernier, dans le court de Léopold Sédar Senghor,

-véritable joyau qui sera inauguré officiellement samedi prochain-, nous avons pu découvrir à l'oeuvre des jeunes qui ont offert un spectacle de haut niveau. Ce qui a donné un impact au tournoi national. Par rapport au niveau et à la valeur des joueurs, même s'il faut juger, il est très difficile de faire l'économie de ces petites catégories dont les joueurs démontrent une grande maîtrise de la raquette pour jouer les grands rôles dans le futur. Après le premier tour, il n'y a eu pratiquement pas de surprise; le second tour promet d'être chaud avec de rudes empoignades en perspectives entre les meilleurs de leurs catégories et qui devraient déboucher sur des finales passionnantes.

MB. J. DIOP Jr

LE CIRCUIT "PRIZE MONEY" 2002

Nous avons le plaisir de vous informer que le premier des deux circuits Prize Money Ouest Africains de la CAT se déroulera cette année comme suit :

- SENEGAL : du 18 au 22 février 2002 (Terrain dur)
- MALI : du 25 février au 1er mars 2002 (Terrain dur)
- COTE D'IVOIRE : du 4 au 8 mars 2002 (Terrain dur)

N.B. : Le circuit Prize Money est ouvert à tous les joueurs qui souhaitent y participer. Vous voudriez bien en informer tous ceux qui sont susceptibles d'être intéressés dans votre pays.

TABLEAU DE RÉPARTITION DES PRIX

SIMPLES MESIEURS

Position	Montant en \$	Taux	Montant en F CFA
VAINQUEUR	1 000	740	740 000
Finaliste	500	740	370 000
1/2 Finaliste	250	740	185 000
1/2 Finaliste	250	740	185 000
1/4 Finaliste	100	740	74 000
1/4 Finaliste	100	740	74 000
1/4 Finaliste	100	740	74 000
1/4 Finaliste	100	740	74 000
Total	2400		1 776 000

DOUBLE MESSIEURS

Position	Montant en \$	Taux	Montant en F CFA
VAINQUEUR	350	740	259 000
Finaliste	250	740	185 000
1/2 Finaliste	100	740	74 000
1/2 Finaliste	100	740	74 000
Total	800		592 000

SIMPLES DAMES

Position	Montant en \$	Taux	Montant en F CFA
VAINQUEUR	400	740	296 000
Finaliste	200	740	148 000
1/2 Finaliste	100	740	74 000
1/2 Finaliste	100	740	74 000
Total	800		592 000

Total général du tournoi	4 000		2 960 000
---------------------------------	--------------	--	------------------



PRESENTATION DE LA FEDERATION SENEGALAISE DE TENNIS (F.S.T.)

LA STRUCTURE

• LE BUREAU

Président : Issa MBOUP
Premier Vice-Président : Layti NDIAYE
Deuxième Vice-président : Ibrahima LY
Secrétaire Général : Ousseynou KAMA
Secrétaire Adjoint : Moustapha GUEYE
Trésorier Général : Ibrahima GUEYE
Trésorier Adjoint : Amadou DIOUF

• LES COMMISSIONS

Commission Infrastructure et équipements : Momar M. NDIAYE
Commission sponsor : Boubacar BA
Commission technique : Adnan KARRIT
Commission Classement et arbitrage : Assane SECK
Commission Relations avec les clubs : Ibrahima LY

LE COMITE DIRECTEUR

Un comité directeur de 24 membres est en place

• LES PRATIQUANTS

- Nombre de licenciés Adultes : 380
- Nombre de licenciés jeunes : 400

• LES CLUBS

- Nombre de clubs affiliés : 10

• LES PRINCIPALES ACTIVITÉS

- Nombre de tournois internationaux : 04
- Nombre de tournois jeunes : 05
- Nombre de tournois adultes : 06
- Nombres de tournois clubs : 08
- Journées du Stade Léopold Sédar Senghor
- Masters

Cheikh Berthé à la tête du clan tennis

C'est dans le cadre enchanteur de l'école sénégalaise de tennis, sur la Corniche Ouest, que Cheikh Berthé, le père de la "famille Berthé" et directeur technique national du tennis durant 15 ans, a reçu Télé Mag.

Parti de son Sikasso natal où il est né en 1925, ce technicien infatigable de la promotion du tennis au Sénégal, fréquenta le lycée Faidherbe de St Louis, puis l'université de Dakar. Après son cycle universitaire, il fut affecté à Mbour comme intendant avant d'arriver au centre des oeuvres universitaires de Dakar comme directeur de la cité universitaire.

C'est de cette époque que date son idylle avec le tennis, car, dit-il, il y avait derrière son logement un court de tennis. Profitant de cette opportunité et de son contact permanent avec les étudiants, il en avait profité pour véhiculer ses connaissances à qui voulait s'adonner à cette discipline.

Entré avant les indépendances à la fédération sénégalaise de tennis, discipline qui fut entre les mains des Européens jusqu'en 1975, il devait laisser la place aux jeunes,



Cheikh Berthé, le "papy" du tennis sénégalais, fait de la résistance et a donné au pays une longue lignée de champions.

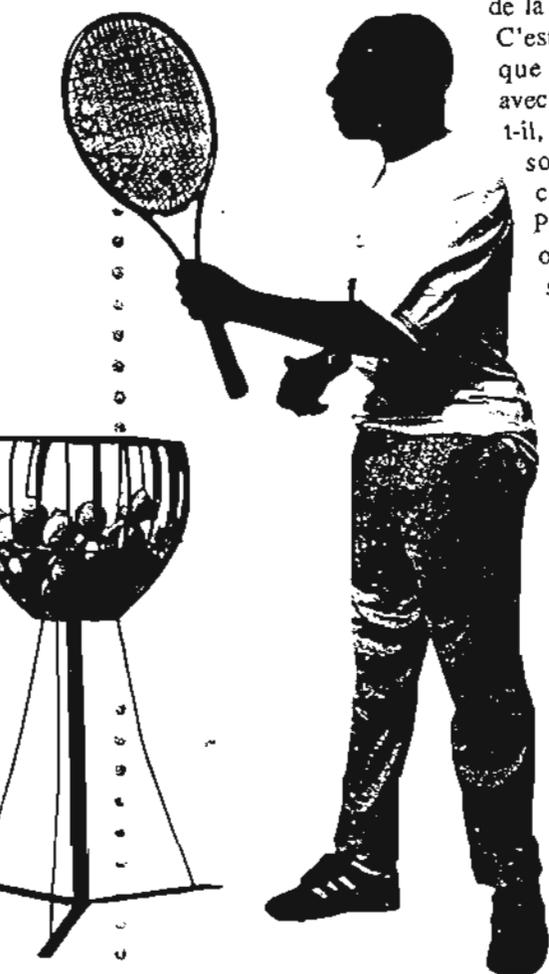
comme le docteur Barry, qui dirige de main de maître cette structure.

Cheikh est le père de sept enfants qui pratiquent tous le tennis, dont Marie Berthé, médaille d'or à Nairobi, Saïda Berthé, championne d'Afrique junior en 78 à Tripoli et Lomé, Myriam Berthé, récemment couronnée au Caire en 1991 avec une médaille d'or en simple et leur soeur cadette, qui a en charge l'initiation des jeunes au club de tennis. Les hommes aussi, loin d'être en reste, lui ont valu beaucoup de succès. Cheikh Berthé, Abou Berthé, Fadel Berthé et Yaya Doumbia son neveu, qui vont défendre au mois d'avril à Tunis pour le compte de la coupe Davis les chances de l'équipe nationale sénégalaise.

Très impressionné par un certain Togolais du nom de Gboodossou, qui faisait ses études au lycée Lamine-Gueye ex-Van dans les années 60, Cheikh Berthé voue aujourd'hui beaucoup d'admiration au champion Lendl. Selon ce technicien chevronné, pour réussir au tennis, il faut allier adresse et vélocité avec une bonne morphologie.

Entouré par ses élèves et ses enfants dans son centre de formation où il a huit courts de tennis, le doyen s'adonne à sa discipline favorite en scrutant l'avenir avec sérénité

A.S.F.



DIAGNA N'DIAYE

«La relance du Tennis Africain passe par le travail à la base, le mini-tennis et le Tennis à l'école...»



Elu au mois d'Avril en Afrique du Sud à la tête de la CAT, pour un mandat de quatre ans, le nouveau président a visité notre pays au mois de Juin. Il a été porteur d'un message au Président de la République Zine El Abidine Ben Ali dans le cadre de son activité professionnelle en tant que conseiller spécial du Président sénégalais Abdou Dhiouf.

Et dans le cadre de sa nouvelle fonction il a rencontré Tarak Cherif, Président de la FTT ainsi que les membres du bureau fédéral. De même qu'il a eu une séance de travail avec Monsieur Raouf Najjar, Ministre de la Jeunesse et de l'Enfance.

Tennis Tunisie : D'après les échos, les milieux tennistiques se sont réjouis de votre élection à la tête de la CAT. Dans quel cadre s'inscrit votre visite en Tunisie ?

Diagna N'diaye : Je commencerai par remercier le président de la FTT sans qui cette grande aventure n'aurait pas eu lieu. Personnellement, j'ai pris mes distances avec la fédération sénégalaise de tennis et le tennis sénégalais, vu que j'avais un agenda international qui me fait voyager 320 jours sur 365. J'ai pensé donc plus honnête de laisser la place au vice-président, et de faire quelque chose qui puisse aller dans le sens des intérêts du tennis.

Et c'est mon ami Tarak Cherif qui m'a convaincu qu'il fallait me présenter, et qui a mené lui-même la campagne avec les présidents marocain et togolais.

Ce qui vaut ma présence ici, c'est d'abord de le remercier et puis de rencontrer le bureau fédéral tunisien.

Tennis Tunisie : Comment définissez-vous le rôle de la CAT ?

Diagna N'diaye : D'abord, j'ai rencontré le président de la Fédération Internationale et j'ai remis les compteurs à plat puisque la précédente équipe de la CAT n'a pas été à la mesure de ce que l'ITF et les fédérations nationales attendaient d'une organisation régionale. Les budgets avaient été bloqués par l'ITF avant mon arrivée à la tête de la CAT.

Depuis, tout est rentré dans l'ordre et j'ai désigné un secrétaire général, Mr. Nicolas Ayeboua, issu du bureau de l'ITF et qui en plus est commissaire au développement.

Nous allons travailler en partenariat, ce qui va faciliter l'affiliation de la CAT à l'ITF.

Tennis Tunisie : Quels sont les rôles sur lesquels vous allez axer votre travail dans les mois à venir ?

Diagna N'diaye : Pour mon mandat, je vais axer sur le développement du mini-tennis et ainsi que du tennis à l'école, et par la même pousser toutes les fédérations africaines à signer des accords de partenariat avec leurs ministères respectifs de l'Education Nationale.

Et aussi pousser la fédération internationale et les grands sponsors à faire don d'un maximum de matériel, de raquettes, de balles... J'avais déjà initié ceci en tant que Président de la fédération sénégalaise avec la fédération Française. Chaque année, on recevait les balles utilisées pendant la quinzaine de Roland Garros, en plus de filets etc... En effet, aujourd'hui ce qui se passe, c'est qu'on est en présence d'une élite vieillissante.

Le Maroc a deux grands joueurs connus, mais plus loin il y en a pas d'autres. Le Zimbabwe a les frères Black, l'Afrique du Sud, a une pépinière et c'est tout. Ce que j'ai vu tout à l'heure en matière d'infrastructure est assez réjouissant. Je pense que la Tunisie est sur la bonne voie.

CODE ETHIQUE DE L'ENTRAINEUR DE TENNIS ETABLI PAR LA FEDERATION INTERNATIONALE DE TENNIS

DEVOIRS DE L'ENTRAINEUR DE TENNIS

1. Respecter les élèves à tous moments. Faire preuve d'honnêteté et de cohérence à leur égard. Honorer toutes ses promesses et tous ses engagements, verbaux et écrits.
2. Faire-part de ses impressions aux élèves, ainsi qu'à toute autre personne concernée, en tenant compte des sensibilités et des besoins de chacun. Éviter les retours d'information trop négatifs.
3. Reconnaître aux élèves le droit de consulter d'autres entraîneurs et conseillers. Coopérer pleinement avec d'autres experts (par exemple, des spécialistes du sport, des médecins, des kinésithérapeutes, etc.).
4. Traiter les élèves avec équité dans le cadre de leurs activités sportives, indépendamment de leur sexe, de leur race, de leur pays d'origine, de leur potentiel sur le plan sportif, de leur couleur, de leurs convictions politiques et religieuses, de leur condition sociale et économique, ainsi que de tout autre facteur.
5. Encourager et aider les élèves à être autonomes et à assumer la responsabilité de leurs comportements, de leurs performances, de leurs décisions et de leurs actes.
6. Faire participer les élèves aux décisions qui les concernent.
7. Déterminer, d'un commun accord avec les élèves et toute autre personne concernée, quelles informations doivent rester confidentielles et ne pas les divulguer.
8. Créer un climat d'entraide parmi les élèves.
9. Encourager les élèves à se respecter les uns les autres et à se faire respecter pour leurs qualités humaines, et non pour leur niveau de jeu.
10. Mettre en œuvre des méthodes d'entraînement adaptées qui profiteront aux élèves sur le long terme. Éviter toute méthode qui pourrait leur porter préjudice.
11. Vérifier que les exercices/l'entraînement ont été conçus en tenant compte de l'âge, de l'expérience, des aptitudes, de la condition physique et de la condition psychologique des élèves.
12. Prendre pleinement conscience de l'autorité qu'il acquiert sur les élèves en raison du caractère des relations qu'il entretient avec eux. Éviter par conséquent tous rapports intimes qui pourraient survenir du fait de cette position.
13. Éviter toute situation qui pourrait être interprétée comme compromettante ;
14. Dissuader vivement les élèves de recourir aux produits améliorant les performances, de boire de l'alcool, de fumer ou d'utiliser toute autre substance interdite.
15. Admettre que son objectif pour l'élève, en tant qu'entraîneur, peut ne pas toujours être identique à celui de l'élève en question. Rechercher l'excellence en se fondant sur des objectifs réalistes et en tenant pleinement compte de la croissance et de l'évolution de l'élève.
16. Respecter les particularités de chacun des élèves et toujours privilégier leurs intérêts à long terme.
17. Définir pour chaque élève des objectifs qui soient à la fois réalistes et motivants.
18. Avoir une conduite exemplaire à tous moments, promouvoir les aspects positifs du sport et du tennis en ayant une attitude irréprochable et en projetant une image positive du tennis et du métier d'entraîneur.
19. Ne pas profiter de ses relations professionnelles pour servir des fins personnelles, politiques ou financières au détriment des intérêts des élèves.
20. Inciter les élèves et les autres entraîneurs à faire preuve d'intégrité dans leurs relations avec les autres.
21. Respecter ses collègues, se comporter avec courtoisie et agir de bonne foi.
22. Lorsqu'une proposition lui est faite pour entraîner un élève, il doit s'assurer que ce dernier (ou toute autre personne) a mis un terme de façon professionnelle aux collaborations précédentes avec d'autres entraîneurs.
23. Accepter et respecter le rôle des officiels en tant que garants du déroulement des compétitions dans un esprit d'équité et conformément aux règles établies.
24. Connaître et se conformer aux règles, au règlement et aux normes du tennis et encourager les élèves à en faire de même. Appliquer le règlement à la lettre et en acceptant l'esprit.
25. Faire preuve de loyauté et ne pas falsifier ses qualifications professionnelles.
26. Être ouvert à l'opinion des autres et avoir toujours pour principe d'apprendre et de s'améliorer.

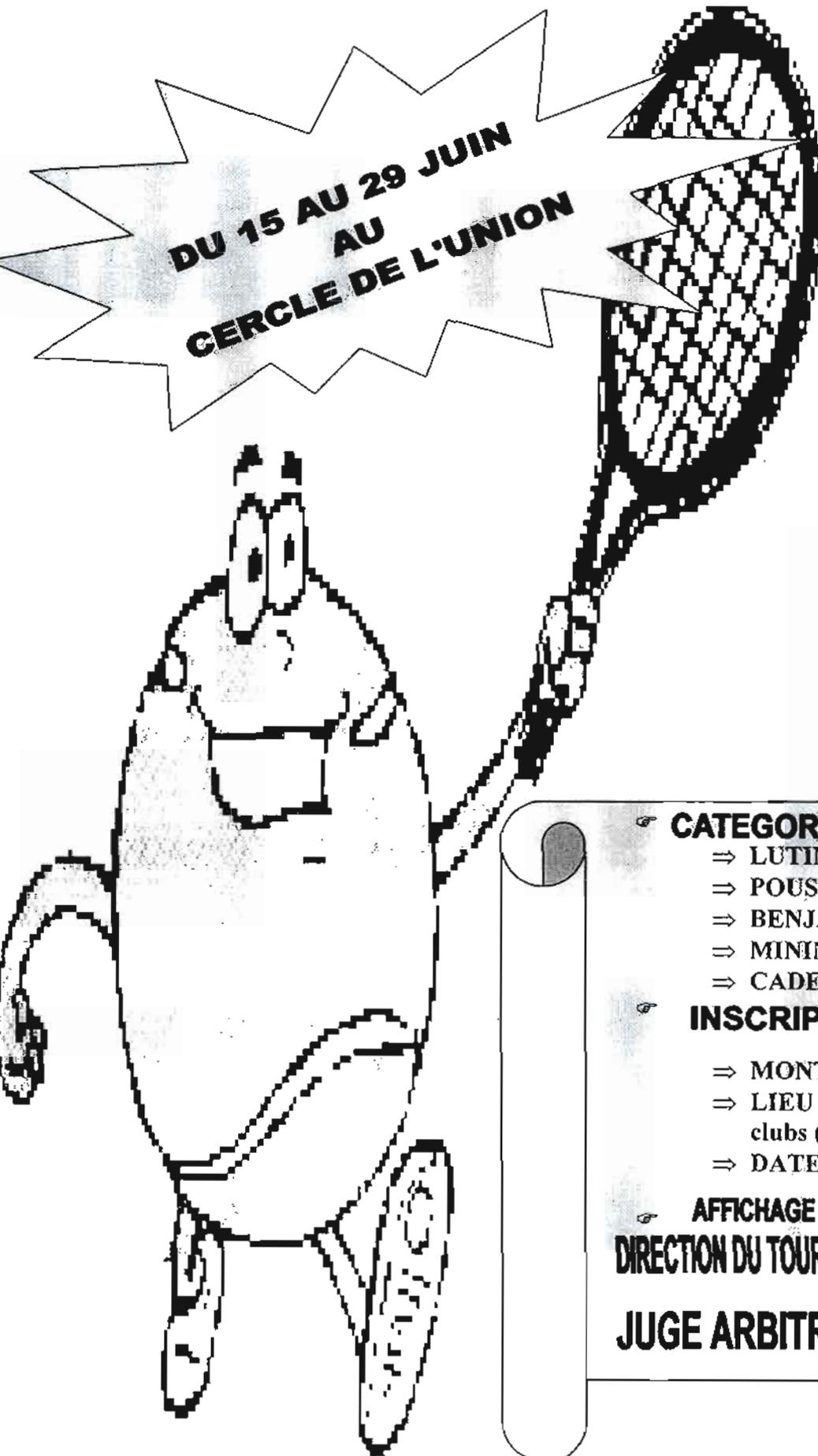
EST

TOURNOI MEMORIAL

FEDERATION SENEGALAISE DE TENNIS

CERCLE DE L'UNION

**DU 15 AU 29 JUIN
AU
CERCLE DE L'UNION**



CATEGORIES :

- ⇒ LUTINS
- ⇒ POUSSINS, POUSSINES
- ⇒ BENJAMINS, BENJAMINES
- ⇒ MINIMES G/F
- ⇒ CADETS, CADETES

INSCRIPTION

- ⇒ MONTANT : 1500 F
- ⇒ LIEU : auprès des gérants de clubs (centralisation : UNION)
- ⇒ DATE LIMITE : DIM 9 JUIN

AFFICHAGE : MER 12 JUIN

DIRECTION DU TOURNOI :

Amadou DIOUF
Jean Paul THEVENIN

JUGE ARBITRE :

Rédouane KARTOBI